



## ATTENTES DES UTILISATEURS POUR LA PERIODE 2014-2018

Selon les entretiens réalisés par le Cnis au 2<sup>e</sup> semestre 2012 et la rencontre du 27 juin

et les attentes en cours de la période 2009-2013

COMMISSION « TERRITOIRES »

### POUR DEBAT EN COMMISSION le 17 octobre 2013

---

*Le texte ci-dessous est la synthèse d'entretiens effectués auprès des membres du Cnis et de personnalités extérieures au Cnis, des souhaits identifiées au cours de la rencontre « Attractivité et dynamiques des territoires, quels nouveaux besoins de connaissance statistique ? », des remontées par l'Insee des besoins des acteurs publics régionaux ou infrarégionaux et également des attentes, constatées au sein du Cnis, exprimées dans les autres commissions mais concernant toujours la demande d'information locale ou encore restées non satisfaites au cours de la période 2009-2013.*

#### Plan de la note

Éléments de contexte .....	2
1.1 Au niveau européen .....	2
1.2 En France .....	2
2 Enjeux transversaux .....	3
2.1 Enrichissement du référentiel d'Indicateurs territoriaux de développement durable .....	3
2.2 Territoires à enjeux.....	3
2.3 Enrichissement des données géolocalisées.....	4
2.4 Connaissance de l'action publique dans les territoires .....	4
3 Approches thématiques .....	6
3.1 Population, conditions de vie, mode de vie .....	6
3.2 Déplacements, mobilité.....	7
3.3 Développement économique .....	8
3.4 Accès aux services publics et privés.....	9
3.5 Emploi .....	10
3.6 Energie-Climat-Biodiversité.....	11
4 Méthodologie, partenariats, accès aux données.....	11
4.1 Mise en valeur et production de nouvelles données territorialisées.....	11
4.2 Grilles d'analyse et évaluation.....	12
4.3 Diffusion et open data.....	14
4.4 Concertation accrue avec le niveau local et accès aux données.....	14

## Éléments de contexte

### 1.1 Au niveau européen

La période qui s'ouvre sera celle de la mise en œuvre des programmes structurels européens pour 2014-2020 dans le cadre de l'accord de partenariats qui sera signé entre la France et l'Union européenne. Les axes stratégiques définis au niveau européen sont au service de la stratégie Europe 2020. Des objectifs sont retenus dans les domaines suivants : emploi, recherche et développement, environnement, éducation, lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Les projets au niveau régional doivent contribuer à la réalisation de ces objectifs et feront l'objet de suivi et d'évaluation à cette échelle.

### 1.2 En France

Les territoires sont marqués de façon différenciée par la poursuite de la crise à l'échelle mondiale et les restrictions budgétaires en France. Ces éléments justifient la poursuite des efforts d'amélioration de la production de statistiques territorialisées alors même que de grandes avancées ont eu lieu, à ce niveau par le système statistique public.

Les demandes concernent tous les types d'agents économiques : les entreprises, les ménages, mais également les collectivités territoriales.

Pour ces dernières, le poids économique déjà important ne peut que se renforcer avec les évolutions institutionnelles. Cependant, la montée de leur endettement suscite des inquiétudes quant à leur capacité à assurer l'offre de services et l'investissement public (infrastructures par exemple) pour les années à venir.

Aussi, les demandes de statistiques s'expriment à un niveau localisé de plus en plus fin, y compris dans les DOM, ce qui suppose des données comparables, mais aussi cohérentes avec le niveau national.

**Le contexte institutionnel** évolue également vers une demande accrue de données territorialisées :

- la poursuite de la décentralisation, avec *l'acte III de la décentralisation*, nécessitera davantage de suivi statistique à un échelon infranational ;
- la nouvelle loi de simplification de la *politique de la Ville* impliquera le renouvellement de l'observation des quartiers prioritaires ;
- la *modernisation de l'action publique* (MAP) vise l'évaluation de politiques publiques y compris celles que l'État a confié aux collectivités territoriales comme celles du logement, des aides aux entreprises par exemple. Les décideurs publics souhaitent, de plus en plus, pour l'avenir une bonne connaissance de l'action publique territorialisée afin de mieux cibler leurs actions et optimiser la dépense budgétaire. En outre, ils se préoccupent de **l'équité de traitement des populations d'un bout à l'autre du territoire français et, du non recours à certains dispositifs**. Elles cherchent donc à cibler au mieux les populations et les entreprises afin de pouvoir établir des priorités ;
- enfin, la création du Commissariat à l'égalité des territoires a l'ambition de corriger les inégalités territoriales et de contribuer à développer leurs atouts, ce qui suppose un renouvellement des diagnostics et de pouvoir les partager avec les collectivités territoriales.

Ces évolutions institutionnelles accroissent les demandes adressées à la statistique publique en matière de **disparités spatiales**.

La question des disparités spatiales ou territoriales fait l'objet, depuis de nombreuses années, de productions et d'analyses statistiques pour éclairer l'action publique, de la politique de la ville à certaines politiques européennes, en passant par l'aménagement du territoire en France. Les politiques de cohésion européennes, financées par les fonds structurels, visent à réduire les disparités territoriales en matière de développement économique, à l'échelle des régions européennes. L'actualité française, avec la création d'un ministère à l'égalité des territoires, a relancé la réflexion sur le sujet, en parlant d'inégalités. Aujourd'hui, le sujet s'entend surtout du point de vue de l'égalité de chance de développement des territoires et des besoins d'identifier les populations concernées par des cumuls de risques.

En matière de données locales de grandes avancées ont été réalisées par la statistique publique. Il existe, dans de nombreux domaines présentés ci-dessous, des données disponibles. Cependant, souvent, il s'agira de les agencer pour les rendre disponibles en fonction de problématiques renouvelées. Il existe cependant des domaines qui nécessitent des investissements nouveaux.

## 2 Enjeux transversaux

### 2.1 **Enrichissement du référentiel d'Indicateurs territoriaux de développement durable**

La production du référentiel d'indicateurs territoriaux de développement durable avait pour but de pouvoir appréhender les différentes dimensions de cette thématique à différents niveaux géographiques. Ils ont été établis avec l'aide d'experts et un comité de pilotage associant services statistiques, collectivités locales, ONG. La demande aujourd'hui est de les maintenir et de faire évoluer l'existant, notamment dans le cadre du passage de la SNDD à la stratégie nationale pour la transition écologique.

Il serait nécessaire maintenant de pouvoir disposer d'indicateurs en dynamique qui permettent de rendre compte de l'évolution des formes de développement économique et de l'évolution du comportement des acteurs (production et consommation), en introduisant par exemple des thèmes sur les questions : énergie, consommation des ménages et circuits courts, production et consommation de déchets, parité homme-femme, par exemple.

L'autre demande d'évolution attendue est d'y intégrer des **Indicateurs de bien-être et de qualité de vie**

Il s'agit ici de disposer d'une déclinaison territoriale des indicateurs non monétaires de qualité de vie ou de la perception subjective du niveau de vie et de la pauvreté, recommandés dans le rapport Stiglitz sur la mesure du progrès économique et social, rédigé par la Commission présidée par le Professeur Stiglitz. Des approches expérimentales sont entreprises par certaines régions, de plus, la connaissance des travaux du comité des politiques de développement territorial de l'OCDE (TDPC) pourraient être utiles.

Concernant la **qualité de la vie**, le besoin a été exprimé de développer l'information permettant de mieux cerner les disparités en matière **d'éducation**, de **pratiques culturelles**, **d'utilisation du numérique**,... et ainsi "percevoir les signaux faibles qui annoncent des tendances lourdes", en particulier pour la jeunesse. D'autres dimensions, encore peu investies par la statistique publique, ressortent de plus en plus, notamment dans les réflexions internationales sur le sujet de la perception de la **qualité des services publics, les liens sociaux et l'engagement des citoyens**.

Plus généralement, il s'agit de disposer des données permettant d'améliorer la connaissance des territoires où les populations sont particulièrement exposées, vulnérables car elles cumulent plusieurs types de situations à risque (sociaux, économiques, environnementaux). Il s'agit, de façon prospective, de pouvoir repérer les zones « grises », en voie de fragilisation, et d'identifier les causes de ces phénomènes. Les acteurs sociaux pourront alors mieux se saisir des leviers qu'ils pourraient activer.

### 2.2 **Territoires à enjeux**

#### 2.2.1 **Consommation de l'espace, utilisation des sols**

Ces statistiques, issues de sources très différentes (données satellitaires, enquêtes, cadastre) répondent à de nombreux besoins d'observation pour le suivi et l'évaluation de politiques aussi diverses que celles des SCOT, des PLU en matière d'urbanisme, de l'économie agricole concernée par la consommation des terres agricoles, ou encore pour l'observation de la biodiversité.

Les nombreux outils statistiques produits ne produisent pas toujours des résultats cohérents entre eux et à certaines échelles.

Les utilisateurs souhaitent un référentiel unifié, cohérent aux différentes échelles de l'occupation du sol et une mise à disposition des données équitable quel que soit le lieu de la demande.

Par ailleurs, le nouvel Observatoire national de la consommation des espaces agricoles, dont les travaux ont démarré en 2013, sera sans doute à l'initiative de demandes spécifiques.

#### 2.2.2 **Rural/urbain**

Différents zonages ont été actualisés et ont mis l'accent plutôt sur la connaissance de l'urbain et des espaces sous influence des villes. Sans chercher à les opposer l'un à l'autre, des attentes existent sur la mise à disposition de connaissances statistiques sur le « rural ». Au delà de la définition et du périmètre à considérer, qui soulèvent la question d'une grille d'analyse qui fasse le plus possible consensus, les questions portent sur l'identification des liens à une échelle locale, des complémentarités qui existent entre ces espaces et notamment sur le périurbain.

### 2.2.3 Outre-mer

Le service statistique public a réalisé de nombreuses avancées en direction des DOM et notamment pour la mise à niveau progressive de Mayotte. Cependant, l'information apparaît insuffisante dans certains domaines stratégiques : structure des revenus, niveau de vie, pauvreté, qualifications, prix (plus généralement mesure inter territoires DOM), passage à la retraite, pêche, forêts. On ne distingue pas suffisamment chacun des DOM dans certains domaines pertinents comme l'enquête génération du Cereq.

### 2.2.4 Transfrontalier

En termes d'aménagement du territoire, les acteurs publics concernés, confortés par des études partielles, révèlent des différentiels de compétitivité, ainsi que des potentiels importants de développement et des enjeux coopération pour mener des projets communs.

Au plan statistique, ces travaux menés souvent avec des partenariats locaux entre agences d'urbanismes et directions régionales de l'Insee ou, au plan national entre la Datar et la Fnau, pointent un besoin de **données harmonisées suivant des concepts, des maillages et des millésimes** qui nécessiteraient d'être travaillés, en liaison avec les pays frontaliers et les instituts statistiques, en lien avec les groupements opérationnels transfrontaliers, en vue de permettre une meilleure coordination des outils d'observation. A l'initiative de la Datar, un comité stratégique transfrontalier propose de coordonner la démarche et, en lien avec l'Insee, de se rapprocher d'Eurostat pour qu'il s'empare de ce sujet à l'échelle européenne.

## 2.3 Enrichissement des données géolocalisées

Il est reconnu qu'il y a eu des progrès notables. Cependant, il apparaît qu'il y a une forte attente en terme de mise à disposition de données géoréférencées qui permettent de s'affranchir des zonages pour analyser à façon d'autres périmètres.

L'Insee s'est lancé en 2011 dans la diffusion sur son site Insee.fr de **données carroyées**, conformément aux engagements pris. De nombreux fichiers sont géolocalisés grâce à des conventions de partenariat pour lesquels une plus large mise à disposition des utilisateurs est attendue.

Des marges de progrès sont attendues dans certains domaines :

Il y a encore un gros retard en ce qui concerne la production de données infracommunales dans les **DOM**, les outils, nécessaires pour le géoréférencement des sources (et en particulier un référentiel de qualité suffisante), étant inexistant dans la plupart des DOM, à l'exception de la Réunion.

Sans être exhaustif sur les types de services à mieux connaître du point de vue de leur localisation, la question de **l'accès aux soins** est jugée importante. Beaucoup d'outils statistiques ont été construits et sont mis à disposition avec une visée opérationnelle. L'axe d'amélioration concerne l'approche infracommunale pour les quartiers de la politique de la ville. De même, le géoréférencement des **élèves** est jugé crucial tant en zone rurale qu'en quartiers de la politique de la ville.

## 2.4 Connaissance de l'action publique dans les territoires

Les politiques nationales, qu'elles soient sociales, productives ou de revenus ont un ancrage local et des effets structurels importants sur les territoires. Or, à l'heure où les déficits des budgets publics et sociaux connaissent des déséquilibres nous connaissons mal les mécanismes territoriaux de ces budgets en tant qu'acteur économique et leurs interactions avec les autres acteurs économiques.

Or, le déficit statistique sur la connaissance de l'économie publique à l'échelle territoriale est important, y compris pour les DOM.

### 2.4.1 Dépenses de l'État

Il serait utile de disposer de données statistiques sur la dépense de l'État et de ses opérateurs, homogènes et cohérentes sur l'ensemble du territoire pour pouvoir :

- aider à **l'évaluation des politiques publiques** déléguées ou non aux collectivités locales, (logement, soutien au développement économique, recherche, transports, santé, action sociale, éducation, formation, etc.). Une connaissance fine (fonctionnelle et géographique) ouvrirait également la voie à des pistes d'évaluations nouvelles, par exemple sur les politiques menées sur les zones urbaines, sur les interactions existant entre l'urbain et le rural, sur la cohérence et la synergie des politiques sectorielles, afin d'optimiser l'efficacité et l'optimisation budgétaire des politiques publiques menées localement ;
- effectuer des tests des impacts territoriaux suite à telle ou telle mesure fiscale ou budgétaire ;

- mener un certain nombre d'analyses qui permettraient d'enrichir la **connaissance sur les effets territoriaux des mécanismes de redistribution, de solidarité** notamment ;
- faire avancer les analyses sur les moteurs de la croissance ;

Durant le précédent moyen terme un groupe de travail du Cnis<sup>1</sup> avait préconisé un certain nombre de recommandations méthodologiques qui visaient à produire, de façon concertée entre l'Insee et les ministères concernés, la régionalisation des dépenses de l'État, qu'elles soient mises en œuvre par l'État décentralisé, par ses opérateurs ou au niveau central. Les outils de gestion et le contexte ont évolué.

Comme l'a souligné l'OCDE, la mise à disposition de ces données devrait contribuer à aider à la coordination et la gouvernance des décisions d'investissement dans un contexte administratif complexe. Un cadre et des principes de bonnes pratiques sont en cours d'élaboration à l'OCDE sur le sujet pour leurs États membres.

Compte tenu de tous ces enjeux économiques, sociaux, de qualité de vie au plan local, **il devient urgent de pouvoir disposer d'un tel dispositif statistique**. Un certain nombre de données existent, d'autres sont à collecter. Il s'agit surtout de les rassembler, produire un cadre cohérent et les mettre à disposition d'un public large et le mettre régulièrement à jour.

#### 2.4.2 Comptes et capacité financière des collectivités locales

Enfin, **en cohérence avec l'analyse des dépenses de l'État**, il est souhaité de suivre les dépenses des collectivités par grandes fonctions pour pouvoir assurer l'articulation entre politiques nationales et locales pour l'évaluation des politiques publiques par politique publique (logement, formation, aide aux entreprises ...).

Dans différentes instances du Cnis ce thème a été abordé et a fait également l'objet de demandes explicites d'associations d'élus. Il existe de nombreuses données fournies par la DGFIP et la DGCL. Cependant, il s'agit d'améliorer l'offre de données dans le contexte d'une part, du nouveau volet de décentralisation et d'autre, part pour éclairer les acteurs sur des sujets qui découlent de la crise économique. Il s'agit de disposer de données permettant d'avoir une vue prospective des capacités des collectivités à remplir leurs missions dans le contexte de l'ampleur de la crise qui touchent plus particulièrement certaines collectivités locales mais également à investir à l'avenir y compris dans le contexte des futurs projets initiés dans le cadre des fonds structurels européens (2014-2018). Il s'agit en particulier de la connaissance de leur **endettement**.

Il s'agit également que la présentation de ces **comptes** puisse éviter des erreurs d'interprétations liées aux nomenclatures comptables en particulier lors de la retranscription des fonds de péréquation horizontaux créés à l'occasion de la réforme de la taxe professionnelle qui conduit à gonfler artificiellement les dépenses.

D'une manière générale il est attendu que les finances publiques soient **décrites d'un point de vue économique** en distinguant au sein du compte des administrations publiques des sous-comptes pour mieux analyser les dépenses. Il est demandé que des données soient fournies sur la consolidation des comptes (flux croisés) suivant les différents niveaux de collectivités locales.

#### 2.4.3 Emploi public

La modernisation de l'action publique et la réforme territoriale nécessitent de poursuivre et approfondir la connaissance de **l'emploi public dans les territoires**. La connaissance de la localisation de l'emploi public, articulée avec leurs domaines d'intervention, doit permettre en outre de repérer sa localisation au regard des usagers. En outre, il s'agirait de mieux mesurer les effets d'entraînement économique sur le tissu productif local.

Le nouveau système d'information sur les agents des services publics (SIASP) constitue une très grande avancée sur la connaissance de **l'emploi des trois versants de la fonction publique** en terme de localisation et d'harmonisation des données. Cependant, ce nouveau système ne permet pas de connaître jusqu'à présent les personnels transférés d'une fonction publique à l'autre ou la mobilité avec le secteur privé, et/ou entre les différents versants de la fonction publique.

<sup>1</sup> [Rapport Cnis n°110, septembre 2008](#) : « Mesure des dépenses de l'État à l'échelle territoriale »

### **3 Approches thématiques**

*Ces sujets sont largement repris dans les attentes formulées dans les autres commissions où elles souvent plus détaillées.*

#### **3.1 Population, conditions de vie, mode de vie**

##### **3.1.1 Population et revenus**

Du point de vue démographique, il est souhaité que soit maintenu tout ce qui contribue à suivre en dynamique la connaissance de la population à un niveau fin, y compris sur les populations immigrées et les **projections de population** totale, de population active, de retraités. Il est noté que l'étude des trajectoires résidentielles est devenue plus difficile avec les nouvelles méthodes de recensement.

Il est attendu, après la large concertation qui a eu lieu, que soient mises en œuvre les recommandations relatives à **l'évolution du questionnaire de recensement** qui permettrait de répondre à un certain nombre d'attentes exposées ci-après.

Pour mener **les politiques sociales** à niveau géographique assez fin, la demande statistique concerne à la fois « la demande », c'est-à-dire la connaissance des **populations cibles** concernées par les actions publiques, leurs pratiques vis-à-vis des services offerts, leurs ressources et, « l'offre » en termes de services collectifs et d'aides financières destinés à ces ménages. Par rapport à l'existant, la demande d'observation territoriale porte en particulier sur les familles, notamment recomposées et monoparentales, les questions liées à l'enfance, y compris la connaissance des structures, la situation des jeunes, du vieillissement de la population et les situations de dépendances et de handicap. Ces sujets restent au premier plan des préoccupations des collectivités locales, en particulier des Conseils généraux et du secteur communal (cf. Commission Démographie et Services publics et aux publics).

En termes de **revenus**, quelques thèmes

- **revenus localisés** en disponible net d'impôt et prestations sociales (avec un zoom sur l'impact de la fiscalité locale) ;
- **pauvreté monétaire et en conditions de vie** : en améliorer la connaissance y compris concernant les disparités territoriales ; les utilisateurs souhaitent des données fines en matière de pauvreté, y compris précarité énergétique. Ils insistent pour avoir des estimations ou tendance sur ce sujet de façon précoce ;
- connaissance de **l'endettement des ménages pour le logement** selon de grandes zones, types de territoire et par tranche d'âge.

L'ensemble de ces données devrait contribuer à enrichir **le référentiel des indicateurs sociaux départementaux**.

##### **3.1.2 Santé et protection sociale**

Il est souhaité des informations statistiques organisées de manière à pouvoir suivre et évaluer la politique publique encouragée suivant les **parcours de soins qui doit être mise en œuvre localement sous l'égide des ARS**.<sup>2</sup> Compte tenu de l'information existante très riche, mais dispersée, un travail d'harmonisation des données de santé produites par différents organismes devrait être tenté en liaison avec les **ARS** et certains de leurs partenaires.

Le thème du **non-recours** est un thème identifié notamment lors des travaux d'évaluation du RSA (y compris le RSA socle), mais qui concerne a priori beaucoup d'autres prestations (CMU-C, congés maternité, allocations familiale, API autrefois, minimum vieillesse ...). Le sujet est jugé important. Il faut à la fois mesurer l'ampleur du problème et ses causes. Cela concerne donc l'ensemble des caisses et les interactions entre elles. Un sujet à creuser également sont les disparités géographiques de non recours, qui seraient imputables à des pratiques locales différenciées.

L'introduction, dans le questionnaire du recensement de la population, de questions de **l'état de la santé ressenti** (ou perçue) (type mini module européen) permettrait d'estimer les besoins de prestations autonomie, de suivre l'état de santé des populations, de mesurer l'espérance de vie en bonne santé, de distinguer les besoins selon les lieux de résidence : demande exprimée par l'Ined, la Cnav pour ajustement de la politique d'action sociale, les observatoires régionaux de santé (ORS), la Drees et l'ARS pour une meilleure appréhension des hétérogénéités entre territoires.

La demande porte également sur la connaissance des financements et des politiques des collectivités locales des services collectifs délivrés.

---

<sup>2</sup> Agences régionales de santé

### 3.1.3 Logement et foncier

La demande est forte et récurrente dans ce domaine, malgré les progrès réalisés. S'agissant du logement et du foncier quelques thèmes que les utilisateurs souhaitent voir aboutir :

- marché de l'immobilier : disposer de données sur le coût d'acquisition et le loyer des logements à des niveaux géographiques fins et selon le type d'habitat ;
- foncier
- habitat ancien : disposer de données sur la qualité (vétusté, respect ou non des normes...) afin d'éclairer les politiques de rénovation en milieu urbain, et rural ;
- mobilité des occupants des logements (trajectoires résidentielles aux différents âges) ;
- logements vacants : meilleure évaluation du nombre et des causes de vacance, y compris au niveau local.

Dans le registre du « mal logement », qui a fait l'objet d'un groupe de travail du Cnis, présidé par Marie-Thérèse Join-Lambert, dont le rapport<sup>3</sup> (2011) a été largement salué, une forte pression s'exerce pour un dénombrement localisé des **sans-abris** et une évaluation des besoins en **hébergement d'urgence** par territoire. La statistique publique dispose de deux outils : l'enquête de recensement et l'enquête sur les sans domicile fixe. Or ni l'un ni l'autre ne sont font l'objet de ventilations territoriales même larges (régions, départements, grandes aires urbaines...).

### 3.1.4 Système éducatif

De nombreux travaux d'analyse spatiale sur la population scolarisée et résidentes en ZUS ont pu être menés dans la période passée grâce au repérage des ZUS dans le RP2006 et la géolocalisation des établissements scolaires. Ce travail est coûteux, c'est pourquoi il est demandé que des priorités soient accordées afin que les acteurs de la politique de la ville disposent d'éléments de suivi de ces populations.

Par ailleurs, les disparités régionales en matière scolaire se sont accentuées dans certains domaines sur dix ans, par exemple le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire, de sorties sans diplômes ou encore en terme de compétences des jeunes en lecture. D'autres thèmes portant sur les moyens, soulève le besoin d'analyses sur la compréhension des évolutions des disparités. La demande de compréhension des facteurs jouant sur ces disparités est toujours persistante.

Une attention particulière est demandée sur la connaissance des tensions qui peuvent exister entre l'offre de formation et la demande, notamment sur la localisation des formations post-bac.

### 3.1.5 Prise en compte du numérique dans les modes de vie

L'étude de la question de la fracture numérique reste toujours d'actualité au niveau territorial faute de données. Il s'agit également de disposer de données permettant l'analyse des modes de vie intégrant le numérique et en négatif, comment certains territoires peinent à faire évoluer les modes de vie intégrant les nouvelles technologies faute d'accès et d'accompagnement.

## 3.2 Déplacements, mobilité

*(rédaction provisoire, thème qui sera abordé en commission le 17 octobre), voir aussi accessibilité aux services*

L'offre de données concernant les statistiques sur les mobilités domicile-travail existe grâce au recensement de la population. Cependant, pour l'étude de projets d'infrastructures, de chalandise et autres projets urbanistiques, il est demandé une meilleure connaissance des déplacements domicile-études et, emploi-études. Les études d'accessibilité et d'impact supposent également **la construction d'un système numérisé sur les réseaux de transport en commun urbains**, qui est en cours : géolocalisation des aéroports, gares ferroviaires, stations-service.

Cependant la connaissance des réseaux de transport en commun urbains et départementaux est peu avancée. Cette connaissance serait un outil essentiel pour contribuer à favoriser l'intermodalité, comprenant modes doux et alternatifs (co-voiturage).

<sup>3</sup> [Rapport du Cnis n°126 de juillet 2011](#) : « Le Mal-logement »

### 3.3 Développement économique

Le développement économique d'un territoire ne s'identifie pas strictement au modèle de développement des entreprises. Les entreprises s'inscrivent dans un espace à plusieurs échelles dont le périmètre est variable suivant les types de relations qu'elles entretiennent avec les ressources qui leurs sont nécessaires. Aujourd'hui, les utilisateurs expriment le besoin de connaissance de ces **interdépendances qui s'affranchissent des limites administratives**, et qui permettrait de mieux prendre en compte la réalité du fonctionnement économique d'un territoire. Toutefois, cela suppose la connaissance de la localisation fine du tissu productif et des facteurs qui expliquent le choix de ces implantations et surtout, de manière générale un enrichissement des données bi-localisées.

#### 3.3.1 Connaissance du tissu productif

D'une manière générale, il est souhaité un enrichissement des données disponibles sur l'appareil productif à un niveau géographique fin. Les données de démographie des « entreprises » par taille, activité et type (artisanat, créations, transferts, transmissions, disparitions) sont ici concernées également. Une attention particulière devra être portée à la diffusion des données avec le nouveau concept d'entreprise conjointement à celui en unités légales.

Plusieurs thèmes sont évoqués : la connaissance des stratégies d'implantation des entreprises et/ou établissements : connaissance des filières, des chaînes de valeur localisées à l'échelle infranationale et internationale, différentes formes d'organisation en réseaux, en clusters, la sous-traitance, leurs liens avec les groupes, mais également **en systèmes locaux** identifiés à l'aide de la connaissance de leurs **fonctions** dans la mesure où les entreprises cherchent à se localiser en fonction de la ressource territoriale disponible qui peut-être un grand équipement structurant comme un aéroport, ou encore, un bassin de main d'œuvre spécialisé dans une activité, une zone touristique ou résidentielle etc. Il s'agirait d'approfondir la réflexion sur des fonctions spatialisées.

Cette question de système est également posée pour approcher la connaissance des composantes d'une économie spécifique en s'affranchissant des limites administratives. Par exemple, quels sont les contours à prendre pour identifier l'économie maritime ?

#### 3.3.2 Processus territoriaux d'innovation et ouverture à l'international

L'Union européenne a incité, il y a quelques années, le niveau régional français à se doter de stratégies régionales d'innovation (SRI) pour réfléchir aux spécificités régionales à développer. L'administration française, au niveau central, a elle aussi impulsé des réflexions sur l'articulation nationale/régionale. Enfin, le vaste projet des investissements d'avenir a donné aussi l'occasion de s'interroger sur les leviers locaux en matière d'innovation. Ces nombreuses approches posent la question à la fois de la mesure de l'innovation en tant que tel et celle de l'efficacité des actions publiques.

Sur le sujet de la mesure de l'innovation, il existe notamment l'enquête européenne CIS <sup>4</sup> auprès des entreprises qui n'est pas territorialisée mais qui donne lieu régulièrement à des extensions régionales. Il est attendu que l'appareil statistique puisse fournir à intervalles réguliers quelques indicateurs sur le taux d'entreprises innovantes et leurs caractéristiques. Plusieurs études exploratoires permettent d'envisager également la construction d'un référentiel sur le processus d'innovation en région.

Dans ce domaine, des **comparaisons avec des régions européennes comparables** sont souhaitées.

Un **référentiel d'indicateurs** est attendu pour suivre dans le temps le processus d'innovation des entreprises dans des territoires larges. Il s'agit de mettre à disposition dans un ensemble cohérent, des données de types brevets, productions de publications scientifiques, qualification des emplois concernés et d'y inclure aussi des variables d'impact des actions menées.

De plus, des utilisateurs souhaitent que la dimension territoriale soit intégrée dans l'analyse de la performance des entreprises à **l'export**. Pourquoi, à caractéristiques comparables telle ou telle PME sera plus performante ? Le positionnement d'un territoire compte-t-il ? Est-elle intégrée dans une dynamique locale porteuse, etc. ?

#### 3.3.3 Mesure de l'économie verte

Au-delà des avancées qui ont eu lieu sur les emplois verts, il s'agirait d'intégrer la dimension environnementale dans les référentiels servant aux diagnostics économiques territoriaux. Aujourd'hui, les enjeux environnementaux suivent une logique de conservation du patrimoine, de prévention ou de réparation, et sont donc perçus comme une dépense. Or, ils peuvent constituer un potentiel de ressources qui pourrait être retenu comme stratégique pour le futur. A titre d'exemple, il s'agirait de mesurer les ressources naturelles marines dans les dimensions du développement économique d'une

<sup>4</sup> Enquête communautaire sur l'innovation

région concernée par ce type d'économie. L'anticipation ou l'impact du changement climatique, la transition énergétique, les nouvelles mobilités constituent autant d'exemples à intégrer dans les diagnostics territoriaux pour lesquels il faudrait adapter la production des systèmes d'information territorialisés. Quelles données peuvent alimenter cette approche et comment les intégrer dans les diagnostics portant sur la vulnérabilité ou les potentiels économiques d'un territoire ?

### **3.3.4 Mesure de l'économie numérique**

Au plan territorial, plusieurs sujets sont identifiés.

Les acteurs locaux ont besoin d'identifier les **établissements de la filière des technologies de l'information** pour identifier les points faibles dans leur région. Or, il s'exprime un ressenti de décalage entre les nomenclatures utilisées et la réalité économique d'aujourd'hui. Une hypothèse est qu'il existe une difficulté à coder l'activité des établissements de manière à restituer les activités fines telles qu'elles se pratiquent et leurs évolutions. Aussi, des acteurs publics locaux montent en parallèle des bases de données hétérogènes, ce qu'ils déplorent.

### **3.3.5 Financement de l'économie**

Les acteurs locaux, publics et privés souhaiteraient pouvoir disposer de statistiques rendant compte de façon objective de la situation financière des entreprises (en particulier des PME et micro entreprises) et des ménages. Ils souhaitent disposer de données sur les besoins de financements des entreprises, en particulier pour les créateurs d'entreprises. En outre, il est souhaité d'avoir une information au niveau local en terme de dépôts et crédits aux entreprises.

## **3.4 Accès aux services publics et privés**

Pour assurer une offre de service au plus près des territoires, l'action publique, qui va être renforcée avec la construction de schémas départementaux d'amélioration de l'accessibilité aux services publics, ne se limite pas au temps d'accès pour caractériser l'accessibilité. A l'accès physique, il s'agit d'articuler les différentes dimensions qui constituent **la qualité** comme par exemple, les différents types de services délivrés, des données de fréquentation et, les ressources apportées par le numérique.

De plus, le champ des services aux populations et aux entreprises couvre les services publics et également les services offerts par le secteur privé. Ils concernent aussi bien les zones peu denses que les quartiers de la politique de la ville.

L'attention est attirée sur le fait que des populations spécifiques doivent être suivies en terme d'accessibilité du fait de leurs handicaps ou à cause de freins culturels.

### **3.4.1 Localisation et qualité des services**

Ces approches fournissent l'opportunité d'enrichir la *base permanente des équipements* (BPE), grâce à de nouveaux partenariats et de faire évoluer les caractéristiques attribuées à un équipement. Les études d'accessibilité pour éclairer le décideur public requièrent de l'information géolocalisée. Plus précisément, il s'agirait de pouvoir appréhender les lieux de mutualisation de ces services, de disposer de caractéristiques permettant de renseigner sur la « qualité » ou les lignes de services délivrés.

### **3.4.2 Connaissance des services de transport**

L'amélioration de la connaissance *statistique* de la localisation des services de transport doit prendre en compte certains besoins des autorités organisatrices de transport (AOT), s'intéresser à la multimodalité y compris les modes doux et alternatifs (co-voiturage), à l'accès à l'emploi mais également aux commerces et à des équipements de loisirs et de culture. Cela concerne donc à la fois les infrastructures de transport, leur fréquentation, mais également une amélioration de la géolocalisation de populations cibles.

### **3.4.3 Connaissance des services offerts par le numérique**

La connaissance des besoins sur les services apportés par le numérique est moins avancée et nécessiterait une analyse plus approfondie des besoins à satisfaire. Faute de statistiques homogènes et harmonisées sur les territoires, les analyses d'accessibilités et sur l'attractivité des territoires sont orphelines dans ce domaine.

Elle concerne :

- la localisation des équipements pour des services tels que e\_santé, e\_learning, bornes numériques d'accès aux services publics, ... et, les capacités de transferts de données ;
- à des fins d'informations pour le citoyen et les entreprises et pour prévoir des investissements publics, il y a un besoin de connaissances sur la **couverture du territoire, à un niveau fin, en haut débit et, très haut débit.**

#### **3.4.4 Population présente**

Le nombre de personnes réellement présentes un jour donné sur un territoire varie tout au long de l'année par le double mouvement des visiteurs qui viennent y séjourner et des habitants qui partent en voyage. Dans une ville, la population présente peut varier fortement entre la nuit et les heures ouvrables. La question de la mesure de cette population présente selon l'heure, le jour ou le mois est souvent posée par différents acteurs publics.

Afin, de mieux calibrer l'offre de services, il serait utile de disposer d'une connaissance des populations présentes à différents moments sur le territoire, au-delà des population résidentes au sens du recensement de la population. Il s'agit, notamment, de la prise en compte des flux touristiques. Des estimations de populations présentes ont été calculées sur l'année 2005. La demande est récurrente de disposer d'actualisations à intervalles réguliers.

#### **3.4.5 Mesure de l'accessibilité physique**

Afin de pouvoir partager entre acteurs les diagnostics sur l'accessibilité physique et favoriser l'usage des données géoréférencées mises à disposition par le service statistique public, il serait utile de mettre à disposition des utilisateurs **un distancier** qui aurait de plus la qualité de pouvoir rendre compte de situations qui nécessitent un positionnement à l'infracommunal.

### **3.5 Emploi**

#### **3.5.1 Données fines sur l'emploi et le chômage, indicateurs avancés et évolutions temporelles longues**

Les décideurs locaux publics ou privés souhaitent des marges de progrès pour disposer **d'indicateurs d'emploi fiables, récents en niveau et d'évolution en matière d'emploi, à différentes échelles de temps**. En effet, compte tenu des conséquences importantes de la crise sur les territoires, ils souhaitent aller plus loin que ce qui est possible d'analyser avec les indicateurs diffusés actuellement au niveau territorial. Ils voudraient pouvoir mieux suivre les capacités de résilience de leurs territoires, leurs trajectoires. Il serait utile de s'interroger sur les possibilités de construire, avec les sources existantes, des indicateurs court terme (un an), de moyen terme et des séries plus longues.

Il est également demandé de pouvoir décrire les emplois qui ont un lien avec le commerce extérieur. Quels sont les types d'emplois qui sont impactés par les délocalisations, certains sont plus vulnérables que d'autres. Des chercheurs regrettent qu'il n'y ait pas comme dans certains pays (États-unis, Allemagne, Royaume-Uni) d'indicateurs de routinisation des tâches. A défaut l'emploi par fonction est utilisé.

Des inquiétudes existent pour l'avenir, de pouvoir suivre des statistiques sur la gestion des ressources humaines en lien avec l'évolution du système productif, dans le cadre des nouveaux périmètres d'entreprises.

#### **3.5.2 Lien avec la formation**

Les questions de formation sont étudiées par les Conseils régionaux dans le cadre de leurs compétences et les acteurs de la formation au niveau local (public et privé), par l'État dans le cadre du suivi et de l'évaluation des politiques publiques.

Les liens Emploi-formation sont étudiés notamment en construisant les familles professionnelles qui utilisent, à l'aide du recensement, l'articulation entre l'emploi total, y compris non-salarié, avec la PCS à 4 chiffres et, la formation

Des attentes sont formulées pour une bonne connaissance de la formation tout au long de la vie, sur l'apprentissage et la formation en alternance.

Il est constaté des avancées en matière de nomenclatures concernant les données administratives sur la *formation pour les adultes, mais celles-ci* ne permettent pas toujours d'éclater le type de formation (adaptation au poste, formation qualifiante...). Il y a là un enjeu fort de catégorisation et de coordination, pour concilier rapprochement avec les nomenclatures internationales et celles utilisées par les acteurs, notamment les financeurs.

Il est demandé de mieux diffuser l'information sur les jeunes qui sont ni en formation, ni emploi. En particulier, il s'agit d'avoir une meilleure connaissance de la localisation du niveau atteint par les sortants du système scolaire et de décrochage scolaire.

### **3.6 Energie-Climat-Biodiversité**

A l'occasion des exercices de diagnostics pour mettre en place les schémas régionaux Air-Energie-Climat, des données ont été produites au niveau local souvent sur la base de conseils méthodologiques fournis au niveau central. Aussi, des indicateurs ont été produits sur les **énergies renouvelables, les émissions de CO2**, par des bureaux d'études ou des utilisateurs avec des méthodes diverses, non comparables.

Il est demandé qu'il y ait une production de références communes en matière de données énergétiques (production, consommation, précarité), de données climatiques, harmonisées et diffusées à un large public pour établir des comparaisons interrégionales et pour procéder à des analyses nationales / régionales.

En matière de **Biodiversité**, longtemps on s'est focalisé sur la protection d'espèces remarquables dans des espaces protégés. Aujourd'hui, on est passé à une vision de l'ensemble de la nature, y compris ordinaire, ce qui implique une réorientation de l'observation. De nombreux organismes sont en charge de la géolocalisation de façon dispersée. Il serait nécessaire d'organiser une coordination pour pouvoir **disposer d'une information statistique sur les situations de cumuls**.

## **4 Méthodologie, partenariats, accès aux données**

### **4.1 Mise en valeur et production de nouvelles données territorialisées**

#### **4.1.1 Partenariats, co-production**

Le contexte de décentralisation et d'externalisation des politiques publiques auprès des collectivités locales et d'opérateurs est lourd d'enjeux pour la statistique publique. Les conseils régionaux, les conseils généraux et le secteur communal sont de plus en plus concernés par des besoins de suivi et d'évaluation de politiques publiques. De plus, le passage de la RGGP à la MAP (modernisation de l'action publique) rend de plus en plus difficile l'exercice d'évaluation car il s'agit d'évaluer les politiques publiques une à une quel que soit le niveau de l'action publique. Par exemple, pour la politique du logement ou les aides aux entreprises, il est nécessaire d'inclure l'action des collectivités locales dans ces domaines.

Il s'agit donc de pouvoir suivre les articulations entre politiques nationales et locales par domaine. (cf. le paragraphe sur les dépenses de l'État).

Cette production de nouvelles données passe par des partenariats avec les collectivités locales mais également avec des opérateurs externes au SSP qui sont également investis de mission de production de données : Pôle emploi, Caf, Fnau, par exemple. Grâce à des partenariats, à la co-construction de données avec les collectivités locales et des opérateurs, de nouvelles données locales peuvent être produites. Toutefois, la construction de ces systèmes d'information nécessite un pilotage important.

#### **4.1.2 Enquêtes et données administratives**

En mobilisant conjointement des enquêtes avec des données administratives, il est possible, dans certains cas, d'estimer des données à un niveau infranational en utilisant certaines méthodes telle que celle des petits domaines. D'autres méthodes peuvent aussi être envisagées comme l'empilement des données de plusieurs enquêtes. Les utilisateurs ne préconisent pas de méthodes mais souhaiteraient que ces voies innovantes soient explorées. Ces méthodes ont été évoquées notamment pour les enquêtes emploi, logement, budget de famille, utilisation des TIC auprès des ménages et, pour l'enquête Innovation (CIS) auprès des entreprises.

### 4.1.3 Efforts de mise à disposition hors recensement de la population

Il s'agit d'accroître les mises à disposition de données ou de sources harmonisées existantes.

Le groupe de travail du Cnis sur l'évolution du questionnaire RP a demandé, afin d'améliorer **la connaissance locale dans les domaines d'intérêt du recensement sans alourdir le questionnaire**, que soit améliorée la mise à disposition des informations dont dispose le système statistique public.

Les recommandations précisées dans son rapport<sup>5</sup> portent sur :

- le nombre et la proportion **d'immigrés et de descendants d'immigrés** au niveau des zones d'emploi, ainsi qu'au moins la distinction entre européens et non européens (enquêtes emplois empiquées) ;
- la **mise à disposition des chercheurs de micros données** constituées par l'empilement de plusieurs années d'enquête Emploi, ou par l'empilement des tableaux de composition des ménages de plusieurs enquêtes de l'Insee ;
- la mise à disposition du grand public des bases de données bi-localisées sur **les élèves et les étudiants**, sous des formes semblables aux données bi-localisées du recensement ;
- la diffusion de **données locales issues des DADS**, selon une logique proche de celle du recensement, en mettant à disposition des tableaux de résultats accessibles directement sur insee.fr, des bases de micro données accessibles à tous et des fichiers pour les chercheurs. Une solution doit être trouvée car la source est aujourd'hui considérée, comme relevant du secret statistique des d'entreprise ;
- une large diffusion des données locales issues de la source Filocom sur **les liens logements-occupants** ;
- dans un avenir espéré proche, la mise à disposition large de données sur **le parc de logement**, issues du projet de Répertoire statistique des logements (RSL) de l'Insee qui compléteront les données existantes, notamment celles du recensement. Si cela s'avère techniquement possible, le groupe de travail est favorable à ce que, dès que possible, certaines variables de l'actuelle feuille de logement du RP (date de construction, taille du logement, nature du propriétaire notamment) soient diffusées.

### 4.1.4 Harmonisation à l'échelle européenne

Lors du précédent moyen terme, les utilisateurs s'étaient prononcés sur le besoin d'élargir l'horizon des comparaisons à l'échelle européenne. Cette question reste toujours d'actualité.

Plusieurs thèmes sont concernés en priorité par un besoin d'harmonisation et de diffusion comportant des données européennes régionales comparables. Il s'agit en priorité des indicateurs Europe 2020. Ils concernent la thématique emploi-chômage et formation, la pauvreté (suivi du plan quinquennal français), énergie et climat.

De plus, l'union européenne demande plus de suivi et d'évaluation des programmes européens financés par les fonds structurels. Il s'agit de donner une priorité aux thématiques ciblées par ces programmes et d'identifier les particularités de ces indicateurs d'évaluations.

Enfin, la demande concerne des données à l'échelle communale, a minima départementale, sur la thématique transfrontalière (voir « territoires à enjeux » en partie 2). Des enjeux démographiques, économiques, d'offre de services collectifs sont particulièrement prégnants pour certains espaces frontaliers qui nécessitent un suivi et des comparaisons symétriques avec les espaces de l'autre côté des frontières. Il s'agit souvent de données de flux, mais également de données permettant un état des lieux pour analyser les disparités sur le champ économique et social entre ces espaces.

## 4.2 Grilles d'analyse et évaluation

Plus que des statistiques nouvelles, les utilisateurs sont en demande de production (ou coproduction) d'études qui peuvent nécessiter la production de grilles d'analyse à proposer et la mobilisation de données qui ne sont pas à disposition facilement.

Ils évoquent un certain nombre de thèmes qui demanderaient souvent des investissements méthodologiques de la part des statisticiens ou des approfondissements de l'existant.

Il s'agit de proposer des grilles d'analyses territoriales, modèles ou outils statistiques, notamment sur

<sup>5</sup> [Rapport du Cnis n°130, août 2012, « Évolution du questionnaire du recensement de la population ».](#)

- les effets de la **mondialisation**, des délocalisations. Ce point concerne l'analyse des emplois vulnérables aux délocalisations, la compréhension des performances des PME à l'export, le niveau de dépendance à l'international des territoires en faisant le lien avec la chaîne de valeur ;
- une **approche fonctionnelle et systémique du tissu productif** (voir partie sur le développement économique) et, plus généralement les stratégies de localisation des entreprises en fonction des ressources locales disponibles ;
- une méthodologie reproductible de **mesures d'impact d'équipements structurants** (ports, aéroports, stations touristiques ...)
- l'analyser des **facteurs d'attractivité selon différents types d'espace** (cf. l'étude européenne ATTREG d'Espon), y compris tourisme, attractivité pour les investissements étrangers. Ces approches doivent permettre aux décideurs de les éclairer sur les potentiels à développer et les risques de vulnérabilité qui peuvent s'ensuivre, par exemple lors d'accueil de population en quantité importante.
- **Des approches intégrées pour mesurer des facteurs de cohésion ou de ségrégation, à différentes échelles (locale, nationale, européenne)** en analysant, notamment, des situations de cumul : inégalités d'accès aux lieux de vie, à l'accès à certains services, diversité quant à l'exposition aux risques environnementaux, vulnérabilité de certaines populations. Cette analyse, en cumul d'inégalités, permet d'identifier, par exemple, des zones où l'on connaît à la fois, retard scolaire, faible qualification, chômage de longue durée et risques environnementaux. L'appareil statistique répond assez bien à ces demandes, moins bien lorsqu'il s'agit d'avoir des approches plus transversales sous l'angle d'un ensemble de thématiques qui constitue la qualité de vie.

Par ailleurs, la diversité des **méthodes d'évaluation de politiques publiques territorialisées** pratiquées laissent entrevoir des marges de progrès d'autant qu'elles sont peu partagées par les commanditaires alors même que les demandes d'évaluation se font plus nombreuses. Des investissements méthodologiques pourraient être aussi utiles en matière de simulation ou études d'impact de mesures fiscales ou budgétaires.

### **4.3 Diffusion et open data**

L'accès aux données statistiques est jugé difficile, non seulement à cause de leurs dispersions thématiques mais également à cause de leurs formats hétérogènes et qui ne sont pas pensés pour être téléchargés de façon automatique. Il est donc demandé de créer un **outil de type Web-services** pour un meilleur accès par les différents utilisateurs, en particulier pour la diffusion des données infra-communales.

Par ailleurs, le renforcement de la mise à disposition de données en ligne, par les administrations, des collectivités locales, des opérateurs privés ou non ne sont pas remis en cause et le mouvement est approuvé. Toutefois, il est demandé de **pouvoir bien différencier ce qui est statistique publique** de ce qui ne l'est pas.

### **4.4 Concertation accrue avec le niveau local et accès aux données**

Les utilisateurs nous indiquent que les données de la statistique publique leur sont utiles car elles sont reconnues comme impartiales et indépendantes vis-à-vis de certains lobbys lors de concertations locales et servent alors à améliorer le débat démocratique local sur des projets locaux.

Aussi, il est nécessaire que les producteurs développent de façon plus systématique **l'écoute des besoins locaux et l'accompagnement** pour en faciliter l'appropriation. Cela suppose aussi qu'ils disposent de données fraîches, harmonisées, comparables, adaptées à leurs problématiques. Le renforcement de cette concertation peut passer par de multiples canaux : Cries, Ceser, comité de réseaux ad hoc ...